

(p.1/4)

09 février 2012 N° 02 – 2012

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine Communications et affaires publiques Antonio Moretti Directeur Relations Investisseurs +33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 8562

SCOR réussit les renouvellements du 1^{er} janvier 2012 : croissance de 13,9 %, conditions tarifaires satisfaisantes (+2 %) et rentabilité technique attendue

SCOR Global P&C a enregistré une croissance très satisfaisante de son activité en 2011 : les primes brutes émises ont augmenté de 8,8 % pour atteindre EUR 3,982 milliards à taux de change courants. A taux de change constants, la croissance des primes brutes émises de SCOR Global P&C en 2011 atteint 11,6 %.

Les renouvellements du 1^{er} janvier 2012 confirment la tendance observée en 2011 au redressement des marchés d'assurance et de réassurance. Dans cet environnement, SCOR conforte ses positions en faisant preuve de rigueur dans ses souscriptions et de prudence dans ses tarifications. Ces renouvellements permettent au Groupe de confirmer les engagements de son plan stratégique, « Strong Momentum V1.1. », pour son activité de réassurance P&C.

Les renouvellements du 1^{er} janvier 2012 se sont conclus après une année marquée par une série exceptionnelle de catastrophes naturelles diverses, nombreuses et de gravité variable. Tout au long de l'année écoulée, SCOR a démontré la résilience de son modèle économique basé sur une diversification à la fois élevée et maîtrisée. Sa stratégie de gestion de ses risques et de protection de son capital a permis au Groupe SCOR d'absorber des chocs majeurs et d'aborder les renouvellements dans des conditions favorables. Les performances obtenues à l'occasion de ces renouvellements résultent de la connaissance approfondie des marchés sur lesquels le Groupe opère et de ses clients, et de sa capacité à tirer profit de la fragmentation confirmée des marchés en saisissant les opportunités de croissance rentable.

Les faits marquants des renouvellements intervenus le 1^{er} janvier 2012 pour SCOR sont :

- Une croissance totale des primes de 13,9 %: les activités de Traités de Dommages et Responsabilité croissent de 12 %, tandis que les Traités de Spécialités progressent de 18 %:
- Un niveau tarifaire moyen pondéré en hausse de 2,2 %, toutes choses égales par ailleurs. Les niveaux de prix en Traités de Dommages et Responsabilité, pondérés des variations des expositions et des paramètres économiques, croissent de 2,9 %, tandis que les niveaux de prix en Traités de Spécialités progressent de 0,6 %, sous les effets combinés d'une concurrence vive dans certaines lignes de spécialités (comme l'Aviation) et d'une évaluation prudente des évolutions tarifaires dans les lignes les plus exposées aux aléas

SCOR SE
1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros



(p.2/4)

09 février 2012 N° 02 – 2012

de la conjoncture économique (Crédit, Tous Risques Chantiers/Montage, Marine). Les contrats liés aux risques de catastrophes naturelles sont renouvelés à des conditions de couverture et de prix qui tiennent compte de l'expérience, en particulier en Asie-Pacifique (tarifs en hausse 29,9 %) et sur le continent américain (+13,2 %);

- Une rentabilité technique (mesurée par le ratio combiné et la rentabilité des capitaux alloués) stable, reposant sur des projections prudentes, en particulier sur les lignes de métier les plus exposées aux incertitudes économiques;
- Des termes et conditions largement inchangés, sauf pour les contrats et régions impactés par les catastrophes naturelles intervenues en 2011 ;
- Une différenciation accrue entre les cédantes au sein d'un marché donné, marchés qui restent eux-mêmes fragmentés conformément à l'hypothèse avancée par SCOR depuis plusieurs années.

Ces évolutions sont en ligne avec les attentes énoncées lors des Rendez-Vous de Monte-Carlo de septembre 2011 sur les évolutions tarifaires, ainsi qu'avec les données du plan stratégique « Strong Momentum V1.1 » qui prévoyaient (1) une croissance organique de 9 % par année et (2) un ratio combiné de 95-96 %.

Ces renouvellements permettent aussi de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des diverses initiatives prévues par le plan « Strong Momentum », et plus particulièrement :

- La concrétisation de transactions privées de taille significative notamment en assurance automobile en Chine et au Royaume-Uni ;
- L'expansion de la plate-forme « Business Solutions », avec une croissance du chiffre d'affaires de 27 %, et une hausse des prix de l'ordre de 2,8 %¹.

Au niveau de chaque branche d'activité, les évolutions principales sont les suivantes :

- En Traités Non-Vie :
 - o 70 % de primes arrivaient à renouvellement ;
 - Les primes émises croissent de 12 %, pour atteindre EUR 1 717 millions, pour EUR 1 528 millions de primes arrivant à renouvellement;
 - Les transactions privées représentent 4 points de pourcentage de la croissance globale des primes;
 - Les affaires proportionnelles en automobile (notamment au Royaume-Uni, en Chine et aux Pays-Bas) connaissent une croissance particulièrement forte;
 - La diversification géographique des activités s'est accrue, avec le continent américain représentant désormais 21 % des primes et l'Asie 11 %.
- En Traités de Spécialités :
 - o 56 % des primes arrivaient à renouvellement ;
 - Les primes émises croissent de 18 %, pour atteindre EUR 616 millions, EUR 520 millions de primes arrivant à renouvellement;
 - La prise d'une position stratégique en assurance aviation se traduit par 8 points de pourcentage de croissance;
 - La tarification des lignes les plus exposées aux incertitudes économiques (Crédit, Tous Risques chantiers / Montage, Marine) reste particulièrement prudente.

SCOR SE
1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél+ 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros

_

¹ Sur la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} janvier 2012.



(p.3/4)

09 février 2012 N° 02 – 2012

Conformément au plan « Strong Momentum », le Groupe a poursuivi le rééquilibrage de son portefeuille de catastrophes naturelles en augmentant son exposition aux Etats-Unis, marché qui a bénéficié d'une dynamique tarifaire relativement plus favorable, de l'ordre de +13,2 % à comparer à une augmentation de +4,6 % en Europe.

Les catastrophes naturelles survenues en 2011 ont essentiellement touché la zone Asie-Pacifique, marchés pour lesquels le Groupe enregistre des hausses de tarifs de 29,9 % sur cette ligne d'activité au 1^{er} janvier 2012. SCOR a néanmoins choisi de maintenir son exposition inchangée dans les pays sinistrés. A court et moyen terme, la tendance à l'augmentation des tarifs devrait se poursuivre, alors que 60 % du portefeuille de la région Asie-Pacifique se renouvelle en avril.

Dans les conditions actuelles, SCOR Global P&C estime que ses primes brutes émises en 2012 devraient atteindre EUR 4,5 milliards.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « Nous sommes satisfaits de cette saison de renouvellements, qui témoigne du dynamisme du Groupe et de sa capacité à saisir les opportunités, tout en mettant en œuvre de manière résolue son plan stratégique « Strong Momentum V1.1 ». Dans des marchés très compétitifs et davantage fragmentés, l'approche multidomestique et la stratégie de diversification suivies par le Groupe au cours des dernières années portent leurs fruits. Nous préparons d'ores et déjà activement les renouvellements à venir tout au long de l'année qui s'ouvre, renouvellements qui devraient confirmer la tendance déjà constatée de l'amélioration de notre rentabilité technique ».

* *

SCOR SE
1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros



(p.4/4)

09 février 2012 N° 02 – 2012

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.